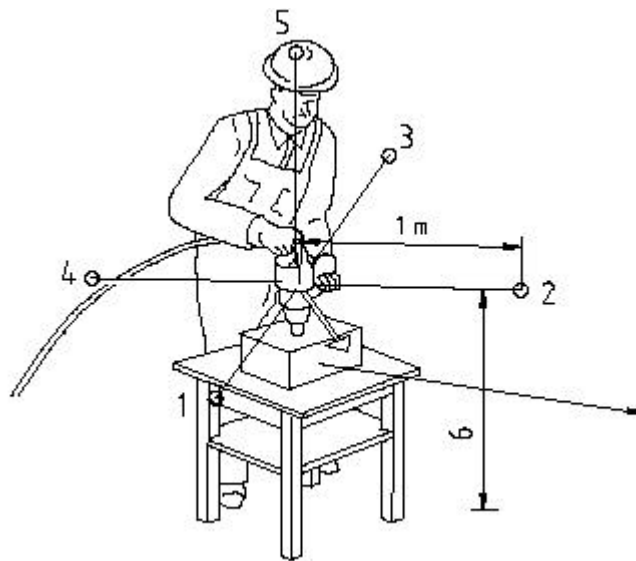


EN ISO 15744 : Comment bien mesurer le bruit des machines portatives

La norme relative au mesurage du bruit des machines portatives, NF EN ISO 15744 "Acoustique - Code d'essai acoustique pour les machines portatives - Méthode d'expertise" vient compléter les normes de sécurité en couvrant un aspect important des machines portatives : l'acoustique.

Les travaux ont commencé au CEN, avant d'être repris par l'ISO pour faire une norme dans le cadre de l'Accord de Vienne. Ce document présente l'avantage de regrouper l'ensemble des machines portatives, à l'exclusion toutefois de celles destinées à enfoncer des éléments de fixation, couvertes par l'EN 12549 et des marteaux brise-béton, et de donner pour chaque type décrit un mode opératoire d'essai approprié.



Au niveau français, cette norme remplace une série de normes homologuées et expérimentales (NF S 31-031, NF E 65-102, NF E 65-121, NF E 65-125, NF E 65-135 et XP E 65-131), mais ne s'applique pas aux machines à alimentation électrique ou à moteur à combustion interne. Afin de pallier ce manque, l'avant-propos de la norme française propose d'adopter les mêmes caractéristiques pour ces types de machines.

Cette publication vient clore les activités de la normalisation dans le domaine de la sécurité des machines portatives à alimentation non électrique, suivies au sein du CEN/TC 255 « Machines portatives à moteur non électrique ».

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à M. C. TISSIER (c.tissier@unm.asso.fr)